



VILLE DE SOLLIES PONT

EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du jeudi 15 mars 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33

Date de la convocation
8 mars 2018

Date d'affichage
8 mars 2018

Objet de la délibération
*Direction des finances –
Service finances – Reprise
anticipée du résultat 2017 -
Service public de
distribution d'eau potable*

Vote pour à l'unanimité

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

L'an deux mille dix-huit, le quinze mars deux mille dix-huit, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

Étaient présents :

GARRON André, COIQUAULT Jean-Pierre, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, BOUBEKER Patrick, LAKS Joëlle, CAPELA Marie-Pierre, SMADJA Marie-Aurore, FOUCOU Roseline, BELTRA Sandrine, LE TALLEC Jean-Claude, TREQUATTRINI Pascale, PICOT Joël, BORELLI Huguette, RE Daniel, BIAU Joël, DELGADO Alexandra, GANDIN Frédéric, BERTRAND Huguette, ZUCK Bernard, CREMADES Laurence, BESSET Monique, LAUNAY Michel, SOLDANO Florence, CHEVROT Régis, LUNGERI Carine, GRISOLLE René, LACOURTE Gérard, MAESTRACCI Sylvie

Procurations :

DUPONT Thierry donne procuration à COIQUAULT Jean-Pierre,
CHAUCHE Dalel donne procuration à RAVINAL Danièle,
MAIRESSE Aude donne procuration à GRISOLLE René,
MANDON-BONHOMME Céline donne procuration à LACOURTE Gérard

Absents :

Aucun.

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Joëlle LAKS est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

L'instruction budgétaire et comptable M49 prévoit la reprise anticipée des résultats de l'exercice antérieur au budget primitif N+1 dans les mêmes conditions que la M14.

La reprise anticipée du résultat ne peut s'effectuer qu'entre le 31 janvier et le 15 avril, c'est-à-dire après la clôture de la journée complémentaire afférente à l'exercice clos, et jusqu'à la date limite de vote du budget. L'objectif consiste en effet à autoriser la reprise d'un résultat excédentaire présentant un caractère certain pour éviter de recourir à la fiscalité. La reprise doit obligatoirement s'effectuer en une seule fois et en totalité.

Lors du vote du compte administratif, les résultats sont définitivement arrêtés.

La délibération d'affectation du résultat doit intervenir, comme pour la reprise classique des résultats, après le vote du compte administratif, qu'il y ait eu ou non différence avec la reprise anticipée. L'exécution du titre de recettes sur le compte 1068 ne peut avoir lieu qu'après vote du compte administratif et au vu de la délibération d'affectation.

L'assemblée délibérante doit, lorsque les résultats font apparaître une différence avec la délibération relative à la reprise anticipée, procéder à la régularisation dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif.

Il est proposé à l'assemblée délibérante la reprise anticipée du résultat 2017 au budget primitif 2018/Service public de distribution d'eau potable.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2311-1 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

CONSIDÉRANT l'état de reprise anticipée du résultat 2017 service public de distribution d'eau potable, visé par le receveur municipal ;

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

- **REPORTE** la reprise des résultats 2017 ainsi qu'il suit :

Résultat global de la section de fonctionnement 2017	+1 313 645,13
Solde d'exécution de la section d'investissement 2017 (chapitre 001)	+ 8 637,32
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2017	- 95 657,44
Besoin de financement de la section d'investissement	- 87 020,12
Couverture du besoin de financement 2017 (compte 1068)	+ 87 020,12
Solde du résultat de fonctionnement (chapitre 002)	+ 1 226 625,01

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs

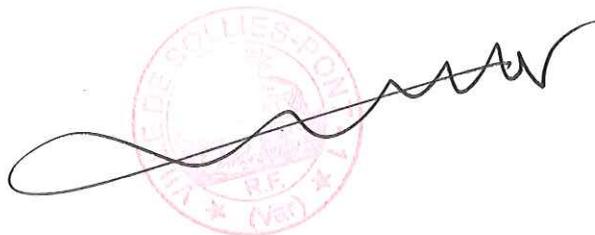
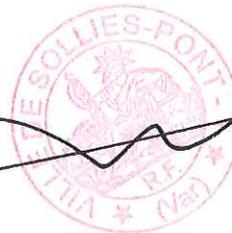
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 20 MARS 2018
et publication ou notification du

21 MARS 2018



COMMUNE DE SOLLIES-PONT
BUDGET EAU

REPRISE DU RESULTAT 2017

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	RECETTES	DEPENSES
Exercice	334 197,19	170 443,27
Excédent reporté 2016	1 149 891,21	0,00
<u>TOTAL cumulé</u>	1 484 088,40	170 443,27

SOLDE FONCTIONNEMENT
CUMULE

1 313 645,13

SECTION D'INVESTISSEMENT

	RECETTES	DEPENSES
Exercice	523 196,03	353 742,80
Restes à réaliser	0,00	95 657,44
Excédent reporté 2016	0,00	160 815,91
<u>TOTAL</u>	523 196,03	610 216,15

Excédent de l'exercice (hors Restes à réaliser)

8 637,32 c/001

BESOIN DE FINANCEMENT
GLOBAL avec Restes à Réaliser)
Excédent ordinaire à reporter

87 020,12 c/1068

1 226 625,01 c/002

Fait à SOLLIES-PONT, le **25 Juin 2018**

Certifié conforme,
Docteur André GARRON
Par délégation
Mme Danièle RAVINAL
Adjointe au maire
Déléguée aux finances et au budget.



Certifié conforme,
Le Trésorier,

Handwritten signature of Dénry Belliot and the official stamp of the Treasurer, which includes the text 'Le Trésorier' and 'Dénry BELLIOY'.

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2017

Etablissement : EAU
Budget : EAU

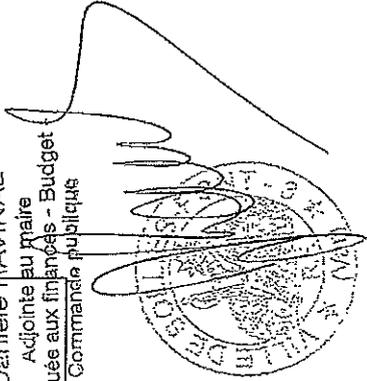
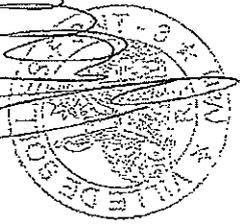
Article	Engagement	Libération / Révision	Tiars	Du date d'engagement	Pointes commandés (Marché / Contrat)	Montant engagé
2111	2016000021	ACQUISITION MATTEODO SECTION AL 146	PIRELLI VINAI FIGAROL	31/12/2016		18 000,00
2315	2017000011	REFECTION AEP CHEMIN DE LA DILIGENCE OS 20	SOTTAL TP	30/10/2017	2017000011 15006	58 248,82
2315	2017000002	MISSION GEOTECHNIQUE G4 RESERVOIR SENES	GEOTERRA	02/03/2017	2017000002	2 400,00
2315	2016000008	ASSISTANCE POUR MISE EN OEUVRE PROCEDURES	ACRI HE HSM	31/12/2016	11012	1 166,22
2315	2017000014	BRANCHEMENT RESEAU CHEMIN CAPELONS - OS 22	SOTTAL TP	28/11/2017	2017000014 15006	7 656,00
2315	2016000024	16005 CONFORTMENT LOCAL POMPE RESERVOIR	SOLTECHNIC	31/12/2016	16005	8 064,40
2315	2016000011	Mission MO élaboration DCE réservoir d'eau sènes	INGENIERIE BAT-STRUCTURE IBS	31/12/2016		2 112,00
TOTAL						97 637,44

Désignation de l'établissement
EAU
Solliès-Pont
Comptable assignataire

ARRETE A LA SOMME

DE *Quatre-vingt quatre mille six cent cinquante sept euros et quatre*

Signature Docteur Anché GARRON
Par délégation
Danièle RAVINAL
Adjointe au maire
Déléguée aux finances - Budget
Communes publiques

Le Trésorier
Rémy Belluot



BUDGET EAU DE SOLLIES-PONT

2017

ETAT DES RESTES A REALISER

INVESTISSEMENT

RECETTES

ETAT NEANT

Fait à Solliès-Pont le 31 décembre 2017

Le Maire,
Docteur André GARRON
Docteur André GARRON
Par délégation
Danièle RAYNAUD
Adjointe au Maire
Déléguée aux finances
Commissaire de la République

Le Trésorier,
Rémy BELLUOT



30301 - EAU - SOLLIES-PONT

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 841 038,00	1 465 902,00	3 306 940,00
Titres de recettes émis (b)	523 196,03	634 197,19	1 157 393,22
Réductions de titres (c)	0,00	300 000,00	300 000,00
Recettes nettes (d = b - c)	523 196,03	334 197,19	857 393,22
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 841 038,00	1 465 902,00	3 306 940,00
Mandats émis (f)	353 742,80	170 459,64	524 202,44
Annulations de mandats (g)	0,00	16,37	16,37
Dépenses nettes (h = f - g)	353 742,80	170 443,27	524 186,07
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	169 453,23	163 753,92	333 207,15
(h - d) Déficit			

30301 - EAU - SOLLIES-PONT

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
EAU - SOLLIES-PONT					
Investissement	-160 815,91	0,00	169 453,23	0,00	8 637,32
Fonctionnement	1 502 425,82	352 534,61	163 753,92	0,00	1 313 645,13
Sous-Total	1 341 609,91	352 534,61	333 207,15	0,00	1 322 282,45
TOTAL III	1 341 609,91	352 534,61	333 207,15	0,00	1 322 282,45
TOTAL I + II + III	1 341 609,91	352 534,61	333 207,15	0,00	1 322 282,45

